

Avril - Mai - Juin 1961

TRIMESTRIEL

Nouvelle Série N° 30

ECHO DE NOTRE-DAME DU SUC



DIRECTION : Chanoine Noël BASCOUL - BRISSAC (Ht)
C. C. P. Montpellier 191-14

BASILIQUE NOTRE-DAME DU SUC

« La Basilique N.-D. du Suc, sur la paroisse de Brissac (Hérault), est un des plus antiques « Hauts-Lieux » de la prière des diocèses de Maguelone et Montpellier. Au VIII^e s., sur les indications d'un bœuf, prosterné devant les vestiges d'un vieux dolmen que couvrait une touffe de buis, un pâtre découvrit une statue de la Vierge portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Sur ce rocher, que les pèlerins vénèrent encore au-dessous de la Vierge Couronnée, a été bâtie une chapelle, où, au X^e s., venait déjà prier St Fulcran. Ruinée à plusieurs reprises par les Camisards et les Révolutionnaires, elle fut rebâtie et agrandie par l'abbé Ranquier, curé de Brissac, de 1843 à 1869. L'antique Madone a été officiellement couronnée au nom de S. S. Pie XI, par Mgr Brunhes, le 10 juin 1935. — Le Sanctuaire de N.-D. du Suc a été érigé en Filiale de l'Archibasilique Patriarcale et Papale de St-Jean de Latran, avec transmission de tous privilèges et indulgences, en date du 13 juin 1954.

C'est par milliers que, chaque année, en de nombreux pèlerinages, les catholiques continuent à vénérer sur les monts de la Séranne, où les druides ont laissé de nombreux dolmens, « la Vierge qui devait enfanter ». — Une route carrossable, tracée par les PP. de Ste Garde avant 1900, et aujourd'hui route départementale, permet aux voitures et aux autocars d'accéder au parvis du sanctuaire. Dans les dépendances, des abris sont aménagés et mis à la disposition des pèlerins.

INDULGENCES ACCORDÉES A LA BASILIQUE DU SUC

1^{re} INDULGENCES ACCORDÉES A PERPÉTUITÉ, en vertu des Lettres Apostoliques « Jam recolendae Memoriae » du 9 novembre 1939, par l'affiliation de N.-D. du Suc à la Cathédrale du Pape, archibasilique du Latran :

a) Indulgence plénière pour tout fidèle qui visite pieusement la Basilique N.-D. du Suc et y prie aux intentions du Souverain Pontife (5 *Pater*, 5 *Ave* et 5 *Gloria*) aux fêtes de Noël - Circoncision (1^{er} janvier) - Epiphanie (6 janvier) - Pâques - Transfiguration de N.-S. J.-C. (6 août) - Ascension - Pentecôte - Dédicace de l'Archibasilique du Latran (9 novembre) - Immaculée-Conception - Nativité - Annonciation - Purification et Assomption - St Joseph (19 mars) - Patronage de St Joseph (mercredi de la 2^e semaine après Pâques) - Nativité de St Jean-Baptiste (24 juin) - Décollation de St Jean-Baptiste (29 août) - SS. Apôtres Pierre et Paul (29 juin) - St Jean l'Évangéliste (27 décembre).

b) Indulgence partielle de trois ans : ces mêmes jours énumérés plus haut, pour tout fidèle qui visitant la Basilique mais n'ayant pas rempli les conditions de la Confession et de la Communion, fait, d'un cœur sincère, un acte de contrition pour demander pardon de ses péchés.

c) Indulgences stationales : les 1^{er} Dimanche de Carême, Dimanche des Rameaux, Jeudi-Saint, Samedi-Saint, Samedi de Pâques (*in Albis*), Mardi des Rogations, Vigile de Pentecôte.

Ces jours-là, tout fidèle peut, aux conditions ordinaires, gagner une indulgence plénière, en assistant aux offices dans la Basilique N.-D. du Suc et en récitant devant le St-Sacrement : 5 *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et devant les Reliques exposées (chapelle de N.-D. de Lourdes) : *Pater*, *Ave* et *Gloria*, et en priant aux intentions du Souverain-Pontife.

Tout fidèle qui, ces mêmes jours, fait une visite à la Basilique N.-D. du Suc et y récite les prières prescrites plus haut devant le T.-S.-Sacrement et les Saintes Reliques, mais n'a pas rempli les conditions requises pour l'Indulgence Plénière (Confession et Communion) peut gagner une INDULGENCE PARTIELLE DE DIX ANS, en faisant, d'un cœur sincère, un acte de contrition.

2^e AUTRES INDULGENCES accordées au cours des siècles :

a) INDULGENCES PLÉNIÈRES :

1^{re} Le 25 mars, fête de l'Annonciation. Cette indulgence peut être gagnée à partir des premières vêpres de la fête jusqu'au coucher du soleil du jour octave. (Grégoire XVI, 23 sept. 1843, à la demande de M. l'abbé Perré.)

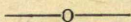
2^{de} Le 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception et tous les jours de l'Octave (Benott XIV, 10 mars 1853 et Pie IX, 26 avril 1861, à la demande des PP. de Ste-Garde).

3^e Indulgence plénière pour tout fidèle qui accomplit le pieux pèlerinage à N.-D. du Suc, une fois l'an et au jour de son choix (Pie IX, 19 janvier 1875, à la demande de M. l'abbé Rozan).

XXV^e Anniversaire du Couronnement de N.-D. du SUC



ALLOCUTION DE M. LE CHAPELAIN



Excellence Révérendissime,
Excellence,
Mes frères,

Le 10 juin 1935, un jour semblable à celui-ci, lundi de Pentecôte, dans le rayonnement de la fête de l'Esprit qui couvrit de son ombre la Vierge très pure, et en fit, par son acceptation généreuse et filiale la Mère de Dieu, la statue vénérée de Notre-Dame du Suc fut solennellement couronnée par Monseigneur Brunhes, au nom du Pape Pie XI.

Nos populations cévenoles se plaisent encore à évoquer les phases de cette journée inoubliable : quatre évêques, trois cents prêtres, des milliers de fidèles venus des diocèses de Nîmes et de Montpellier acclamant la « Reine de la contrée », des diadèmes d'or, sertis de pierres précieuses, joyau d'orfèvrerie et plus encore témoignage éloquent de la générosité et de la dévotion ardente des catholiques pour leur Dame, il n'en fallait pas davantage pour graver profondément dans les cœurs le souvenir de cet événement.

Cela seul suffirait à justifier le rassemblement de ce jour. D'autant que, si nombreux sont, aujourd'hui, sur la Sérane, prêtres et fidèles qui étaient déjà là, il y a vingt-six ans, ils sont heureux et fiers d'entourer de leur respectueuse affection NN. SS. de Montpellier et de Nîmes.

Aux fêtes du Couronnement, Monseigneur GIRBEAU prenait la parole à la grand'messe et le chroniqueur de « l'Union Catholique de l'Hérault » nous montre l'évêque de Nîmes, dressé, comme devait l'être le Christ, dans la campagne palestinienne, s'adressant à une foule immense assise sur l'herbe, à l'ombre des yeuses, agrippée aux rochers, ou perchée sur les arbres, pour leur chanter la Royauté de Marie. Quelle fierté ç'aurait été pour nous — comme nous l'avions un instant espéré — (et nous sommes reconnaissants à Monseigneur de Montpellier de le lui avoir offert) si nous avions eu ici le doyen de l'Episcopat français ! Son grand âge ne lui a pas permis cette fatigue. Du moins avons-nous le prolongement de celui que la bienveillance du Pape a élevé à titre personnel à la dignité d'archevêque, en la personne de son Coadjuteur, Son Excellence Monseigneur ROUGÉ, le Pontife célébrant et l'orateur de ce jubilé. Je voudrais tant qu'en ce jour, par votre charité fraternelle et votre ferveur, chers pèlerins venus du Gard comme de l'Hérault, vous fassiez sentir à Monseigneur le Coadjuteur de Nîmes qu'il est ici chez lui comme s'y sentent chez eux prêtres et pèlerins des Cévennes gardoises !

Et nous sommes fiers aussi d'avoir pour présider nos fêtes, le chef du diocèse de Montpellier. Il y a vingt-six ans, Son Excellence Monseigneur TOUREL, encore grand séminariste dirigeait, du haut du podium dressé en pleine campagne, les chants de la foule. Puisse, en cet instant, notre respectueuse et unanime affection lui faire sentir — sur cette terre bénie du Suc et sous le regard maternel de notre madone — alors que sa baguette de préchantre s'est changée en ses mains en bâton pastoral — que, prêtres et fidèles ceux-là mêmes qui — il y a vingt-six ans, le suivaient docilement pour chanter les gloires de Marie sont unanimes aujourd'hui à se mettre sous sa houlette de pasteur et de chef avec les sentiments d'une obéissance totale et joyeuse !

* * *

Mais le souvenir appelle la reconnaissance.

Après leur couronnement, les Rois et les Reines s'empres-
sent aux largesses.

Si les rocs de la Sérane, si les murs de cette basilique pou-
vaient parler, ils nous diraient combien — depuis plus de
douze siècles — le Suc fut la montagne bénie du réconfort,
auprès de cette statue miraculeuse que nos pères invoquaient
sous le titre de « Notre-Dame de Miséricordes » ! Il semble,
cependant, que depuis les honneurs du Couronnement, le

culte de Notre-Dame du Suc ait eu un rayonnement plus grand. Après que ce sanctuaire et ses abords furent rénovés et embellis, le 5 décembre 1954, en la clôture de l'Année Mariale, Monseigneur DUPERRAY venait officiellement proclamer l'affiliation de cette église à l'Archibasilique patriarcale de S. Jean-de-Latran, affiliation qu'il avait obtenue de Rome et qui confèrent désormais à Notre-Dame du Suc indulgences et privilèges de l'Eglise « mère et tête de toutes les églises de Rome et du monde ».

A quelques mois de là, le 25 mai 1955, le Suc était choisi pour fêter l'Auxiliaire que le Souverain Pontife avait daigné donner à l'Evêque de Montpellier. Ce jour, Monseigneur DUPERRAY célébrait la messe pontificale et Monseigneur TOUREL recevait des dames catholiques réunies ici au nombre de quatre ou cinq mille la crosse de son épiscopat.

Le 30 septembre 1956, un nouvel honneur nous était réservé : un enfant de Notre-Dame du Suc recevait l'ordination sacerdotale en ce sanctuaire...

Le 9 février 1958, Excellence, à quelques semaines de votre nomination au siège de Montpellier, vous bénissiez, au milieu d'un immense concours de peuple, la grotte de Lourdes, érigée dans l'enclos du pèlerinage, et la statue de l'Immaculée que plus de trois cents hommes avaient tenu à escorter, depuis Brissac, en une procession de 5 km.

Certes, ces déploiements de foules sont l'expression de la dévotion ardente de nos populations envers la T.S. Vierge ; mais ils laissent à peine transparaître le vrai visage de ce « Haut-Lieu ».

Pour comprendre ce qu'est le Suc, il faut participer intimement à quelqu'un de ces pèlerinages qui — en cours d'année — amène en procession paroisse par paroisse ; et, surtout, il faut, avec des pèlerins, passer quelque une de ces nuits de prières, où des centaines d'âmes se purifient au confessionnal, avant de communier au Corps du Christ !

Ah ! si nos prêtres, curés de la région cévenole, et confidents de tant de cœurs angoissés, pouvaient révéler des secrets, ils vous diraient les prières de mères inquiètes de l'avenir de leurs enfants et qui ont été exaucés, les nobles désirs de fiancés, les pieuses aspirations de séminaristes ou d'âmes consacrées, les merveilles d'ordre temporel ou d'ordre intime dont notre Basilique est, chaque jour, le témoin... Ils vous diraient combien consolantes la mort d'innombrables pèlerins du Suc... Il y a vingt-cinq ans que je suis le modeste curé de ces paroisses campagnardes, mais je puis affirmer qu'à la

fin d'une vie, quelquefois misérable, il suffit d'évoquer le souvenir d'un pèlerinage à la Reine Couronnée des Cévennes pour émouvoir les cœurs, faire couler des larmes, regretter la médiocrité d'une existence, se résigner joyeusement à la mort ! Je n'ai pas trouvé, depuis vingt-cinq ans que je suis ici, un seul pèlerin de Notre-Dame du Suc qui, à sa dernière heure, ait résisté à l'appel de la Vierge !

Cette journée se devait d'être un acte de reconnaissance !

Notre merci, nous avons voulu le traduire en deux gestes matériels : d'abord, la réfection du grand tapis, entièrement fait à la main par les dames de la contrée, en 1875... Travail de longue patience qui est loin d'être terminé, car ce n'est qu'une partie de cet ouvrage qui recouvre aujourd'hui les marches de l'autel et, encore, bien des détails, même dans ce qui est restauré demande des retouches.

Le second geste, c'est l'offrande à N.-D. du Suc d'un grand ciboire dont le pèlerinage avait besoin. Certes, je ne l'avais pas rêvé aussi beau ! mais l'empressement et la générosité avec lesquels, M. F..., vous avez répondu à mon appel m'a obligé de faire ce qu'on appellera peut-être une « folie du chapelain » puisque le ciboire que Son Excellence va bénir et qu'elle offrira, en notre nom à tous, à la Reine des Cévennes est bâti en vermeil avec la coupe en or massif (cette coupe seule pèse un demi kilo d'or) et des pierres précieuses ornent le nœud et la croix du couvercle. C'est une œuvre d'art d'une valeur d'un million d'anciens francs.

Il est sûr que ces dons matériels ne sont que des gestes symboliques : ce tapis formé d'innombrables points de croix et de coups d'aiguille représente la vie d'un chacun dont la trame est tissée de milliers d'actions quotidiennes et modestes mais offertes par amour de Dieu... Ce ciboire est l'image de notre âme ! Pouvions-nous faire don plus agréable à Celle qui — au jour de l'Annonciation — devint par son acceptation de la volonté divine, le vase incomparable dans lequel s'incarna le Verbe incréé ?

* * *

Aussi les réalités profondes que signifient ces gestes nous permettent d'*entrevoir de radieux lendemains...*

Notre madone a été considérée de tous temps comme « la pourvoyeuse et la gardienne des vocations ». Nombreux sont les prêtres, religieux, religieuses originaires tant de l'archiprêtré du Vigan que de Montpellier qui doivent l'éveil et la persévérance de leur donation totale au Christ à la piété de



Photo Renard - Ganges

Le Ciboire du XXV^e Anniversaire

leur mère qui les voua, enfant, à la Vierge du Suc. Modeste chapelain de ce sanctuaire, nous connaissons combien de prêtres qui, depuis le jour où, tout petits, leur mère leur en apprenait le chemin, n'ont jamais — quoique résidents en de lointains diocèses — même de l'autre côté des mers — écarté de la basilique du Suc leurs pas et leur affection ! Ils sont venus y prier au cours de leur séminaire — et il nous est agréable d'évoquer ces groupes de séminaristes du Vigan et de Sumène qui venaient, au cours de leurs vacances camper à l'ombre de Notre-Dame, et qui, après avoir médité et prié pendant quelques jours dans la solitude de cette montagne avaient l'autorisation de s'arrêter à la vigne « des âmes » que possède le curé de Brissac sur le chemin du retour pour y vendanger quelques souches ! Devenus prêtres, ici, ils sont venus célébrer l'une de leur première messe et, courbés sous le poids des ans ils ne veulent pas mourir sans mettre sous la protection de leur Vierge aimée leur éternité !

Vous me permettez bien, Excellences, en raison des longs services qu'ils ont rendu à l'Eglise de citer quelques noms de ces vétérans et quelques souvenirs qu'ils m'ont confié.

Le R. P. Guizard, Jésuite, et originaire de St-Bauzille-de-Putois, entouré du Général et du Colonel Guizard, ses deux frères à peu près du même âge, montait ici, à 80 ans, pour célébrer la sainte messe le jour de ses noces d'or sacerdotales et il me disait avec son fin sourire : « qu'il devait sa vocation à Notre-Dame du Suc où il fut porté, dès l'âge de deux ans, dans une simple corbeille au bât d'un âne, et, chaque fois que son ministère dispersé le lui a permis, il accomplit son pèlerinage au moins annuel... ».

C'est dans une corbeille aussi, que dès sa naissance, et les quelques années qui suivirent, M. le Chanoine Pierre Domerque passait la nuit du 25 mars auprès de sa mère en prière. Il est retiré aujourd'hui à Vauvert où pendant plus de trente ans il chanta dans la vallée verte les louanges de Celle qu'il apprit à aimer ici... Et M. le Doyen de Valleraugue ne m'en voudra pas de révéler ce qu'il m'écrivait naguère : « Je suis fidèle, chaque année, à mon pèlerinage du Suc, depuis l'âge de quatre ans ! »

Notre région peut s'ennorgueillir de ses vocations. Elle est certainement l'une de celle qui fournit à l'Eglise, aux diocèses de Nîmes et de Montpellier, le plus de prêtres, religieux ou religieuses. Un exemple suffit : Sumène, ces derniers cent ans a donné cent vocations : une par année.

En notre siècle d'égoïsme et de matérialisme, Notre-Dame du Suc, Celle dont le oui de l'Annonciation nous valut le

sacerdoce, continuera d'éveiller dans l'âme des enfants que leurs mères viennent lui vouer, le désir de se donner à Dieu et aux âmes, et à chaque pèlerinage, nos prières ne cesseront de monter, par Elle, vers le Maître de la moisson afin qu'il envoie de nombreux ouvriers.

Et Notre-Dame du Suc fut encore de tous temps appelée le rempart contre l'hérésie, Elle a gardé dans la foi catholique et dans l'obéissance à l'Eglise nos rudes populations. Ce rôle est maintenant dépassé. Surtout depuis l'affiliation de cette église à St-Jean de Latran, cathédrale du Pape, Monseigneur Duperray a orienté notre pèlerinage vers une mystique nouvelle : la prière et la pénitence pour le retour des chrétiens à l'unité. A quelques kilomètres d'ici, le « musée du désert » rassemble, chaque premier dimanche de septembre, des foules de protestants, et les souvenirs de Jean Cavailler et les rappels parfois quelque peu tendancieux de la guerre des Camisards n'en font pas toujours des rassemblements empreints d'aménité à l'égard des catholiques. Par contre, Notre-Dame du Suc est le Haut-Lieu de la région cévenole où les catholiques prient pour le retour de leurs frères à l'unité. L'union ne peut se faire que dans la vérité, et pour unir à l'Eglise du Christ les chrétiens séparés il ne peut être question de céder à la vérité... La grâce seule peut donner aux égarés la lumière ; c'est cette lumière que sollicitent ici nos prières. Et comme il n'y a pas de vérité en dehors de la charité, nos pèlerins, priant pour l'unité des chrétiens, sont sans cesse invités à la charité fraternelle. C'est par nous que les égarés arriveront à la lumière et le meilleur chemin pour les y conduire, c'est notre propre vie de catholiques exemplaires !

Il m'est agréable de souligner la coïncidence heureuse qui place cette journée jubilaire à la clôture de la neuvaine du Saint-Esprit qui, cette année, de la volonté du Souverain Pontife, a été spécialement consacrée à la préparation du prochain Concile. J'ai confiance que nos prières faites en chacun de nos pèlerinages, en cette basilique, aideront à faire de ce prochain Concile œcuménique, comme le souhaite S.S. Jean XXIII « un admirable spectacle de vérité, d'unité et de charité, en même temps qu'une douce invitation à l'union pour tous ceux qui sont baptisés au nom du Christ ».

* * *

Voilà le sens du pèlerinage de ce jour ;

- le rappel d'un souvenir,
- un merci de reconnaissance,
- l'espérance de radieux lendemains pour l'Eglise, pour les diocèses de Montpellier et de Nîmes.

Certes, les modestes moyens que sont les nôtres, sur cette montagne austère et rocailleuse, ne nous permettent pas des rassemblements grandioses de dizaines de milliers de personnes... Volontairement j'ai limité invitations et propagande... Je l'ai fait à regret.

Nous avons aussi le regret de n'avoir pas, pour présider cette fête, Monseigneur le Métropolitain. Il m'écrivait ces jours : « Depuis qu'il avait été pressenti par vous pour une cérémonie à N.-D. du Suc le lundi de Pentecôte, l'Archevêque d'Avignon a été nommé membre de la Commission des religieux préparatoire au Concile. A son grand regret il ne pourra pas se rendre chez vous, obligé d'être à Rome à cette date.. »

Mais... dans vingt-quatre ans d'ici — pour le cinquante-naire — un successeur plus heureux que moi aura sans doute réalisé le projet qui me tenait à cœur : celui d'une vaste esplanade pour rassembler des foules... Il trouvera sur sa route moins d'incompréhension. En attendant, je vous demande, M. F..., à suppléer au manque de splendeur extérieure de ce jubilé d'argent par une piété plus fervente.

Tous groupés — aujourd'hui — dans une vénération profonde et une obéissance joyeuse autour de nos très aimés Evêques de Nîmes et de Montpellier nous nous inclinons sous leur bénédiction qui est — vous pouvez en être certains, M. F..., — le gage du sourire que nous réserve, en ce jour, Notre-Dame du Suc.

Chanoine Noël BASCOUL



Photo Caramante - Ganges

Arrivée de S. Exc. Mgr Rougé

FÊTES JUBILAIRES

DU XXV^e ANNIVERSAIRE

DU COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DU SUC



Préparation lointaine :

Tous les pèlerinages du printemps ont grandement contribué à préparer la solennité du LUNDI de PENTECÔTE 1961.

Les 24 et 25 mars : Favorisée d'un temps splendide, la fête de l'ANNONCIATION connaît une affluence inaccoutumée. Dès la tombée de la nuit, la basilique se remplit d'une foule nombreuse et priante. **M. l'Abbé Roméro**, curé de Villeveyrac, est l'animateur infatigable de la veillée sainte. Tour à tour, il médite avec son éloquence directe, le Chemin de la Croix, l'Heure Sainte, le Rosaire. C'est **M. l'Abbé Nègre**, doyen de Ganges, qui préside les premières Vêpres de la Vierge et la procession aux flambeaux, tandis que **M. l'Abbé Ricome**, son vicaire, dirige les chants et que **M. l'Abbé Cayron**, curé de St-Bauzille, et le **R. P. Salvetti**, O.P. prennent déjà place aux confessionnaux qu'ils ne quitteront qu'à une heure avancée du matin afin de permettre aux centaines de pèlerins qui les assiègent de communier à la grand'messe de la nuit. **M. le Chapelain**, dans son allocution de bienvenue, donne le sens que doit avoir ce premier pèlerinage de l'année jubilaire du XXV^e Anniversaire du Couronnement.

Après une telle nuit, la journée s'annonce splendide ! Au nom de Monseigneur l'Evêque, **M. le Chanoine Vailhé**, vicaire général, préside les offices solennels. La traditionnelle procession de Brissac fait son entrée dans la basilique à 8 h 30, et c'est **M. l'Abbé Masclaux**, curé de Madières, qui célèbre la messe de communion, dont les chants sont assurés par les jeunes filles de Brissac. Une belle couronne de prêtres garnit le chœur à la messe solennelle que chante **M. le Vicaire Général**, assisté comme diacre et sous-diacre de **M. l'Abbé Mellet**, doyen du Caylar et de **M. l'Abbé Pérez**, curé de St-Michel. Nous avons noté la présence de **M. l'Abbé Nègre**, doyen, de **M. l'Abbé Cayron**, **M. l'Abbé Maury**, **M. Cazet**, **M. l'Abbé Capman**, **M. l'Abbé Boudouresques**, **M. l'Abbé Bertrand**, **M. l'Abbé Ricome**. Le **R. P. Salvetti**, O. P. veut bien prêcher à la grand'messe. Profitant de l'incidence qui place, cette année, la fête de l'Annonciation en la veille de la Semaine Sainte, l'éloquent dominicain nous montre que le mystère de l'Annonciation rejoint celui de la Rédemption et il nous fait communier aux sentiments de la Vierge qui prononce le même fiat au Calvaire comme à l'Incarnation.

Avec le même zèle, **M. l'Abbé Roméro** anime les chants de la matinée, rassemble les pèlerins à la grotte de Lourdes pour la récitation du chapelet dont il commente les mystères glorieux. Puis, en procession, la foule se rend à la basilique, où **M. l'Abbé Mellet** préside les vêpres solennelles. Il appartient à **M. le Chanoine Vailhé** de mettre un point final à cette journée. Son allocution toute empreinte de simplicité et forte de doctrine clôture dignement ce premier pèlerinage qui laisse déjà entrevoir les splendeurs que revêtiront, par la suite, les diverses manifestations de ce XXV^e Anniversaire.

Signalons que *le ciboire* qui sera offert officiellement le 22 mai à Notre-Dame, a été présenté à l'admiration des fidèles. Bien que le travail ne soit pas définitif (la coupe en or avait été remplacée par une coupe en vermeil, afin de permettre à de nouveaux donateurs d'offrir encore des bijoux) les pèlerins du 25 mars ont pu se rendre compte de la splendeur que revêtira ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie religieuse.

* * *

Le PÈLERINAGE du LUNDI de PAQUES brille d'un nouvel éclat, du fait qu'il est présidé encore par le représentant de Monseigneur l'Evêque : **M. le Chanoine Thérond**, nouveau vicaire général.

Sous la conduite de **M. l'Abbé Capman**, et grossie de près de trois cents pèlerins venus de Montpellier, l'imposante procession de la vallée de la Buèges arrive dès 9 heures devant la basilique pour le triple salut. C'est ensuite la messe de communion célébrée par **M. le Curé de St-Jean**. S'inspirant de l'Epître de Pâques, **M. le Chanoine Bascoul** souhaite la bienvenue aux nombreux pèlerins qui emplissent l'église et les convie à se débarrasser du vieux levain pour devenir une pâte nouvelle, et partager ainsi la joie pascalle sous le regard de N.-D. La grand'messe est chantée par **M. l'Abbé Delmas**, curé doyen des Matelles et ancien curé de St-Jean. **M. le Chapelain** tient à souhaiter la bienvenue à M. le Vicaire général, à M. le Curé des Matelles, au Curé de St-Jean ; il le fait en termes délicats et empreints de cordialité. Il cède en suite la parole à **M. le Chanoine Thérond**. Il y a plus de dix ans (depuis qu'il a quitté la paroisse de St-Martin dont il était le doyen) que M. le Vicaire général n'était pas retourné au Suc. Aussi, avec quelle joie il s'adresse à cette foule pour qui il n'est pas un inconnu... Avec la précision de pensée que chacun sait et en un langage élégant, l'orateur sacré nous expose comment la T. S. Vierge offre au Père des cieux le Corps de son Fils et comment nous devons nous unir dans la même offrande à Celle qui dût être immaculée, qui dût donner elle-même et qui dût s'offrir à tous ses frères. En début d'après-midi, c'est le traditionnel chapelet que commente M. le Chapelain. A 15 h **M. l'Abbé Delmas** préside les Vêpres et **M. l'Abbé Capman** tient à donner quelques consignes à ses paroissiens avant de reprendre, en procession, la route de St-Jean.



Photos Caramante - Ganges

NN. SS. les Evêques de Montpellier et de Nîmes au milieu de la foule



**Au premier plan, un enfant de l'école Notre-Dame porte le Ciboire,
au-devant de NN. SS. les Evêques.**

Le Jeudi 13 Avril, les enfant de **St-Pons-de-Mauchiens** et de **Castelnau-de-Guers**, sous la conduite de leurs curés : **MM. les Abbés Clastres et Caucanas**, font halte à N.-D. du Suc avant d'aller visiter les grottes. Sur le soir, et sous la présidence de **M. l'Abbé Anthérieu**, curé-doyen, un groupe de jeunes filles du Canton de Lunel viennent méditer en notre sanctuaire le grave problème de la relève sacerdotale. Encadrées par **MM. les Abbés Bonnal et Vials** et **le Père Kérézéan**, **M. l'Abbé Souyris**, directeur des mouvements de jeunesse féminine, prépare ces jeunes filles à la confession, célèbre la messe et suggère les dernières pensées de méditation sur la vocation.

* * *

Le Dimanche 16 avril, Pèlerinage d'Avèze et Pommiers. Le rassemblement se fait à la grotte de Lourdes à 9 h 30. Après quelques dizaines de chapelet **M. l'Abbé Boissières** dirige, en procession, ses paroissiens vers la basilique où il célèbre la grand'messe. **M. le Chapelain** donne l'homélie et dit sa joie de voir ces deux paroisses chrétiennes reprendre la tradition d'un pèlerinage paroissial et annuel à la Vierge du Suc. Aux Vêpres, c'est **M. le Curé d'Avèze** qui tient à parler de la Vierge en des accents qui témoignent d'un ardent amour pour Marie et il donne ses dernières consignes à ceux qui n'ont fait un pèlerinage à la Reine des Cévennes que pour mieux faire rayonner chez eux leur christianisme.

* * *

Le 25 Avril : Le Causse-de-la-Selle remplace sur la sainte montagne les habitants de **Brissac et Coupiac** après leur traditionnelle procession des Litanies Majeures et la Messe pour la protection de la grêle. **M. l'Abbé Capman** célèbre la première messe et **M. l'Abbé Joseph Coulet**, enfant du Causse, chante la grand'messe. Journée priante, comme toujours, car si les pèlerins de ce jour ne peuvent être la foule, ils la remplacent par la ferveur.

* * *

Le 1^{er} Mai, Ganges n'a pas fait, cette année, son pèlerinage ; il s'est réservé pour le lundi de Pentecôte. De ce fait, les offices en l'honneur de **St Joseph, Artisan**, et pour l'ouverture du mois de **Marie** sont célébrés en une très grande simplicité.

* * *

Le 7 Mai, avec la venue de **SUMÈNE** et de **St-MARTIAL**, la basilique connaît son animation habituelle. La première messe que célèbre **M. le Chapelain** est dite en présence d'une grande affluence qui va doubler à la grand'messe. **M. l'Abbé Thomas**, curé-doyen, préside les offices solennels. Après l'évangile de la grand'messe, **M. le Doyen de Sumène** rappelle à ses paroissiens les intentions qui les ont conduits au Suc, en ce jour, puis il cède la parole au **R. P. Comte, O. P.** Après nous avoir montré comment le sanctuaire du Suc nous dit le Cœur Maternel de Notre-Dame, le

Père dominicain nous montre comment l'Apôtre St Jean a tout gagné à prendre Marie chez lui et comment nous avons tout à gagner à mettre notre confiance en la T. S. Vierge. Aux Vêpres, le **R. P. Comte** tire les conclusions de la journée et demande aux pèlerins que cette démarche en un sanctuaire marial soit pour chacun une journée de « réengagement chrétien ».

Derniers préparatifs

Il ne fallait pas moins d'une quinzaine pour mettre au point les détails de la belle journée du 22 mai ! Des camions transportent bancs et chaises de Brissac et Cazilhac ; des dames se pressent nombreuses à la salle Notre-Dame de Cazilhac, autour des religieuses qui voudraient tant qu'au moins une partie du tapis restauré participe à la fête... et les coups d'aiguille se multiplient par milliers et par milliers... et telle dame, venue du Teil, pour veiller à la finition, nous avouera ne s'être couchée, plusieurs jours de la dernière semaine, qu'à 4 h du matin, afin de pouvoir travailler, dans le calme à un motif des litanies ! Plus effacées et non moins méritoires, des personnes de bonne volonté balaient, nettoient, astiquent, dressent des tables et préparent leurs fourneaux, tandis que des mains délicates gauffrent le papier qui devient sous leurs doigts agiles de belles roses. De jeunes hommes se réservent l'honneur d'orner la façade de la basilique : des oriflammes aux couleurs mariales et papales flottent au vent, des faisceaux de drapeaux et des guirlandes de buis sont élégamment disposés autour des portes : la discrétion de cette ornementation de bon goût en fait toute la beauté. Depuis de longues semaines, Ganges aussi prépare cette fête qui doit, cette année, lui servir de pèlerinage paroissial. Les répétitions de la Chorale St-Pierre se succèdent à une cadence accélérée. Avec l'approbation de M. le Doyen, quel beau programme musical M. l'Abbé Ricome veut mettre sur pied ! Il s'agit rien moins que de chanter aux offices pontificaux : le « *Tu es Petrus* » de Dubois, la messe à deux voix mixtes alternées des Anges » de H. Carol, le *Gloria* à quatre voix mixtes de J. Roucairol, « *O Sacrum* » de Pérosi, le Choral final de la Passion selon St Jean de Bach, le « *Regina cæli* » de L. Gineys, et le « *Chez nous, soyez Reine* » harmonisé par Huet. Les amateurs de belle musique ne furent pas déçus. Pendant ce temps, à Lyon, l'orfèvre chargé de mettre au point le ciboire du Jubilé met la dernière main à son œuvre. Il peut le faire en toute sécurité, puisque il peut disposer de 1 044 g d'or fin, de 2 043 g d'argent 1^{er} titre et de 3 167 g d'argent 2^e titre. La générosité des amis du Suc dépasse tous nos espoirs puisque ont été recueillis, à ce jour, plus d'un kilo d'or fin et plus de 5 kilos d'argent.

Au matin du Lundi de Pentecôte :

Les cloches de Brissac se sont mises en branle dès l'aurore, et, avant même l'heure où sonne d'ordinaire l'Angélus matinal, les voitures particulières sillonnent déjà la route de la Sérane.

Trois postes avec radio, établis par la gendarmerie, assurent ordre et sécurité, et la Croix-Rouge, avec ses secouristes, est en place. Nous ne pouvons que remercier et féliciter tous ceux qui ont organisé et assuré ces services publics avec autant de dévouement que de désintéressement et prévenu l'ombre même d'un désordre ou d'un accident.

M. le Chapelain célèbre la Messe de 7 heures et distribue déjà plusieurs centaines de communions. **M. l'Abbé Nègre**, curé-doyen de Ganges célèbre la messe de 8 heures, à l'intention de ses paroissiens, et à cette messe, la chorale St-Pierre est à pied-d'œuvre. Heure après heure, les prêtres désignés à cet effet se relaient au confessionnal et les messes des prêtres pèlerins se succèdent, en cours de matinée, aux autels de N.-D. de Lourdes et de N.-D. du Suffrage.

Arrivée de NN. SS. les Evêques :

Dès 9 heures, il n'y a plus une seule place dans la basilique qui a reçu sa parure sobre et riche des grands jours. Glaïeuls et lumières entourent notre madone, parée de ses plus précieux bijoux. Le groupe électrogène, parfaitement au point, dispense ses kW aux nombreux lustres de l'église et aux appareils de sonorisation qui permettent de suivre offices et discours à tous ceux qui, faute de place à l'intérieur, ont déjà garni les bancs disposés sur le parvis. De nombreux prêtres se mettent à la disposition du Chapelain pour faire prier et chanter la foule, et M. l'Abbé Romero — infatigable animateur de nos grands pèlerinages depuis plusieurs années — est à leur tête. Les enfants de l'Ecole Presbytérale de Bédarieux revêtent leur aube blanche. M. le Chapelain a tenu que soit présente à N.-D. du Suc, en ce jour mémorable, l'école qui fut fondée par Mgr Mignen à l'ombre de notre basilique et qui, pour des raisons d'ordre pratique, dut quitter l'austère montagne de la Sérane pour la maison plus hospitalière de M. Bernadou sur les rives de l'Orb.

Peu avant 10 heures, **S. Exc. Monseigneur Tourel**, Evêque de Montpellier, accompagné de ses deux vicaires généraux : **M. le Chanoine Poursines** et **M. le Chanoine Vailhé** arrive presque incognito. Quelques instants plus tard, M. le Chapelain reçoit sur l'aire **S. Exc. Monseigneur Rougé**, Evêque-coadjuteur de Nîmes. Il est accompagné de **M. le Chanoine Malabave**, Secrétaire particulier. Le cortège s'organise. Après la longue théorie des enfants de Notre-Dame, plus de quarante prêtres précèdent Nos Seigneurs de Montpellier et de Nîmes qui ont peine à se frayer passage au milieu de la foule désireuse de témoigner leur marque de vénération à leurs chefs hiérarchiques. Le « *Tu es Petrus* » chanté par la Chorale St-Pierre, sous la direction de M. l'Abbé Ricome retentit dans la basilique ; il est alterné avec le « *Benedictus* » de Lourdes par la foule.



Photos Caramante

**Les fidèles sont heureux de montrer leur vénération
aux Evêques de Montpellier et de Nîmes...**



...et NN. SS. les Evêques y répondent en souriant

La Messe pontificale :

Deux trônes sont dressés à l'entrée du chœur. Les évêques y prennent place pour écouter l'allocution que prononce M. le Chanoine Bascoul et qu'on lira en tête de ce bulletin.

Immédiatement après, Monseigneur l'Evêque de Montpellier prend l'étole et bénit le magnifique ciboire offert par tous les amis de Notre-Dame à la basilique du Suc. Un enfant de l'Ecole Notre-Dame, originaire de Brissac, le présente à Son Excellence sur un coussin de velours rouge.



Photo Caramante - Ganges

La Messe Pontificale célébrée par S. Exc. Mgr Rougé

Pendant ce temps, **S. Exc. Monseigneur Rougé** occupe le trône du côté de l'évangile. **S. Exc. Monseigneur Tourel** a daigné céder sa place à l'Evêque-coadjuteur de Nîmes pour pontifier, ce jour-là, à Notre-Dame du Suc. Revêtus de beaux ornements de velours rouge brodés d'or, **M. le Vicaire général Vailhé** remplit les fonctions de prêtre assistant, **MM. les Chanoines Combès et Montagnol** celles de diacres d'honneur, **MM. les Doyens de Ganges et de Sumène**, celles de diacre et sous-diacre d'office. **M. l'Abbé Cabanes**, sous-directeur de l'Ecole Notre-Dame assisté de **M. l'Abbé Gautier**, dirige les cérémonies. C'est alors le déroulement grandiose de la messe pontificale, suivie par une foule attentive et priante, émerveillée de la pompe que sait mettre à ses cérémonies la liturgie romaine.



**La façade
décorée
de la Basilique**

Photos Caramante



La foule communiant de l'extérieur à la ferveur commune

Après l'Évangile, **S. Exc. Monseigneur Rougé**, en mitre et crosse, s'adresse aux milliers de pèlerins qui l'écoutent en un silence impressionnant. Grâce aux haut-parleurs, mêmes les pèlerins groupés à la grotte de Lourdes, sur les terrasses et jusque sur l'Aire peuvent suivre le magistral enseignement sur Marie, Reine des Apôtres. Son Excellence montre le rôle joué par la T. S. Vierge dans la vocation, l'ordination du Christ, seul prêtre éternel, par le Fiat de l'Annonciation et le rôle que Marie continue à jouer auprès de ceux qui participent, par leur sacerdoce, au sacerdoce de Jésus.

Tout à tour, la chorale et la foule alternent leurs voix et leurs chants : c'est la grande communauté des Cévennes, prêtres et fidèles du Gard et de l'Hérault qui prie, d'un même cœur, Celle qu'ils considèrent tous et chacun comme leur Reine commune.

Heures de détente :

En cortège, et en traversant basilique, parvis et terrasses, les évêques se rendent à la maison presbytérale. Des centaines de pèlerins qui n'ont pu s'unir à la messe pontificale que grâce aux haut-parleurs, méritent tout particulièrement la bénédiction de leurs Excellences. Elles se plaisent à s'arrêter au milieu de la foule et de bonne grâce, donnent leur anneau pastoral à baiser.

Tandis que les groupes se forment, par familles ou par paroisses sur les rochers, à l'ombre des yeuses ou dans les salles de l'abri, pour le pique-nique bien mérité, des agapes fraternelles réunissent plus de quarante prêtres autour de leurs évêques. Au dessert, M. le Chapelain tient à remercier tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette fête et en particulier les plus humbles. Il souhaite que se maintienne, sur la terre bénie du Suc, la fraternité qui règne jusqu'à ce jour entre prêtres et fidèles du Gard et de l'Hérault qui sont tous chez eux, ici. Il appartient à Monseigneur l'Evêque de Montpellier qui est chez lui au Suc (le chapelain n'étant que son modeste représentant) de remercier Monseigneur l'Evêque-coadjuteur de Nîmes. Il le fait en termes délicats.

Un après-midi priant :

Dès 14 heures, **M. l'Abbé Roméro** rassemble les pèlerins à la grotte de Lourdes pour la récitation du chapelet, aux grandes intentions de la basilique. Au même instant, **M. l'Abbé Gautier** commence la méditation et la prière à l'intérieur.

A 15 heures, c'est l'entrée solennelle du clergé. Entouré de **M. le Chanoine Malabave**, comme prêtre assistant, de **MM. les doyens de St-Hippolyte et de Murviel**, comme diacre et sous-diacre, **S. Exc. Monseigneur Rougé** préside, au trône, les Vêpres Pontificales. Les couleurs blanche et bleue remplacent le rouge de la matinée, car à la messe célébrée en l'honneur du St-Esprit, en ce lundi de Pentecôte, succède les Vêpres chantées en l'honneur de Celle qui fut l'Epouse fidèle de l'Esprit.

S. Exc. Monseigneur Tourel tire les leçons de cette journée en tous points réussie et donne ses dernières consignes. Il le fait

en chef responsable de son troupeau et soucieux d'élargir le cœur de ses ouailles aux dimensions du Cœur de Marie qui nous fut présentée, ce matin, comme la Reine des Apôtres. Il insiste sur les grandes causes qui doivent nous préoccuper : le futur concile et les missions.



Photo Renard - Ganges

Le Cortège sortant de la basilique après les Offices pontificaux.

Avant que Monseigneur l'Evêque de Nîmes ne trace la triple croix de bénédiction avec l'ostensoir d'or et avant que ne soit chanté le salut du T. S.-Sacrement, Monseigneur l'Evêque de Montpellier, retour naguère de Rome, daigne donner la *Bénédiction Papale*, preuve éloquente s'il en est, de l'union étroite scellée entre la basilique du Suc et la Cathédrale du St Pontife, St-Jean-de-Latran.

Lendemain de fête :

La satisfaction est générale. Unanimes, les pèlerins du 22 mai nous ont dit combien ils avaient à se féliciter de l'organisation des cérémonies, du service d'ordre, de la tenue et du recueillement de la foule, de la perfection des chants. Comme il convient, cette satisfaction nous la résumons dans les témoignages de NN. SS. les Evêques.

Le mercredi de Pentecôte, M. le Chapelain rencontrait Monseigneur l'Evêque de Montpellier à une cérémonie de Profession religieuse et lui remettait, au nom de N.-D. du Suc, la somme de **Quinze cents Nouveaux Francs** représentant *trois cents intentions de messe* pour les Missionnaires d'Afrique. Son Excellence exprimait sa joie et sa fierté de voir que son appel avait été si bien entendu.

En date du 23 mai, M. le Chapelain recevait de **S. Exc. Monseigneur Rougé** les lignes suivantes : « *L'Evêque Coadjuteur de Nîmes prie M. le Chanoine Bascoul de bien vouloir agréer l'assurance de ses meilleurs et reconnaissants sentiments pour la joie que lui a causé sa participation au beau pèlerinage de Lundi et à cette rencontre fraternelle entre les prêtres de Montpellier et de Nîmes. Son Excellence Mgr Girbeau a été très sensible au rappel de sa présence à N.-D. du Suc lors du couronnement de la statue vénérée et donne sa pleine approbation au projet d'un rassemblement en octobre, des hommes de cette région au Suc, lorsqu'il sera possible de réaliser ce dessein. Il le prie de recommander à N.-D. du Suc la vitalité chrétienne de ces régions, placées sous sa maternelle protection et l'union fraternelle des prêtres de nos deux diocèses.* »

En date du 25 mai, c'est **S. Exc. Monseigneur Girbeau**, archevêque-évêque de Nîmes qui écrivait :

« Cher Monsieur le Curé,

« *L'Echo de N.-D. du Suc m'a porté toutes les belles choses que vous avez faites et dites à mon sujet lundi.*
« *Merci de tout cœur. On est confus de tant de délicatesse,*
« *mais « ça fait plaisir ».*

« *Monseigneur Rougé m'a dit la joie qu'il aurait de voir se réaliser le projet que nous avons formé, il y a déjà quelques années d'un pèlerinage d'hommes de Montpellier et de Nîmes, alternant entre Notre-Dame du Suc et Prime-Combe. La joie de Mgr Rougé est partagée par tous les Nimois.*

« *Veuillez agréer, mes dévoués sentiments.*

† JEAN, Evêque de Nîmes. »

Enfin, à la date du 4 juin 1961, **Monseigneur Leclerc**, Archevêque de Bamako (Mali - Afrique Occidentale) écrivait :

« Monsieur le Chanoine,

« *M. l'Abbé Laget, Secrétaire de S. Excellence Mgr Tourel,*
« *m'a fait part de votre envoi de 200 intentions de Messes à la*

« suite de l'intervention de Monseigneur au pèlerinage de
« N.-D. du Suc. Mieux, le virement vient de nous arriver.
« Si ma gratitude va à Monseigneur, elle va aussi à vous.
« Je vous remercie très sincèrement en mon nom et au nom
« des prêtres du diocèse. Nous étions en panne presque com-
« plète : quelques intentions par prêtre. Si vous pouviez
« renouveler votre geste, nous vous en serions reconnaissants.

« Et ne manquez pas, cher Monsieur le Chanoine, de
« prier Notre-Dame du Suc et de la faire prier pour l'Afri-
« que et les Missions.

« Veuillez croire, cher Monsieur le Chanoine, à mes
« meilleurs sentiments de fraternel respect dans le Christ. »

† Pierre LECLERC, Archevêque de Bamako.

Avec M. le Chapelain tous les amis et pèlerins de notre Basilique se sentiront honorés de ces témoignages de sympathie pour Notre-Dame du Suc.

Puisse le XXV^e Anniversaire du Couronnement de la « Reine des Cévennes » raviver dans les cœurs une dévotion toujours plus profonde envers la T. Sainte Vierge, pour la vitalité chrétienne de nos paroisses du Gard et de l'Hérault et le dévouement désintéressé aux grandes causes de l'Eglise !

Le CHRONIQUEUR



Photo Renard - Ganges
Au milieu de la foule

Nos prochains Pèlerinages de l'été

L'abondance des matières de ce présent numéro de l'*Echo* ne nous permet pas de donner, en détail, le programme des prochaines manifestations prévues pour les mois d'Août et Septembre. On se référera, pour cela, à la Presse locale qui fournira tous renseignements complémentaires en temps utile.

Cependant que nos amis retiennent bien les dates suivantes :

Le Mercredi 16 Août : Pèlerinage de St-Martin-de-Londres.

Dimanche 27 Août : Pèlerinage du Vigan.

Dernier Lundi du Mois : 28 Août : Pèlerinage de St-Bauzille-de-Putois.

Dimanche 3 Septembre : Pèlerinage de St-Laurent-le-Minier et Cazilhac.

Les Jeudi 7 et Vendredi 8 Septembre : Fête de la Nativité de la T. S. Vierge, seconde fête patronale de la Basilique.

Le Jeudi 7 Septembre, à partir de 21 heures : Veillée Sainte — Vêpres de la Nativité - Procession aux flambeaux - Chemin de Croix médité - à minuit trente : Grand'Messe de la nuit - méditations et prières dirigées jusqu'au matin du Vendredi 8 septembre, 6 h.

Le Vendredi 8 Septembre : à 8 h 30, messe basse. A 10 h 30 : Messe solennelle par le **R. P. Jean Berthezène**, nouvellement ordonné dans la Compagnie de Jésus et qui viendra célébrer, ce jour-là, sa première messe au Suc, en reconnaissance de toutes les grâces obtenues par Notre-Dame dans la conduite de sa vocation sacerdotale et religieuse. Le R. P. Berthezène présidera, dans l'après-midi, les Vêpres solennelles. M. le Chapelain invite tous les prêtres de la contrée à venir s'unir à la joie de ce nouveau prêtre et tous les fidèles de la région gangeoise à venir prier Notre-Dame pour le futur apostolat du fils de Monsieur Octave Berthezène qui fut si dévoué aux œuvres catholiques de la contrée.

N. B. — Dispense de l'abstinence est accordée à tous les pèlerins du Suc pour le Vendredi 8 Septembre.

Dans la grande famille

DE NOTRE-DAME

Nos défunts

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs et des pèlerins de Notre-Dame du Suc :

Monsieur Henri COULET, décédé à St-Martin-de-Londres.

Monsieur Fernand JOURDAN, décédé à Cazilhac.

Madame Gérard POURSIDES, mère de M., le Vicaire Général, décédée à Portiragnes.

Monsieur Dominique SUSSY, décédé à St-Martin-de-Londres.

Monsieur Etienne CAUSSE, décédé à Lyon.

Monsieur Marcos MASTAGLIO, décédé à Guzargues.

Madame Marie SARRAN, décédée à Cazilhac.

Madame Pauline LAFFOUX, décédée à Calvisson.

Madame Thérèse CARDONNET, décédée à St-Martin-de-Londres.

Madame Mélanie CLAVEL, décédée à St-Martin-de-Londres.

Madame GAVAUDAN, décédée à St-Martin-de-Londres.

Madame Mélanie DURAND, décédée à Viols-le-Fort.

Monsieur Henri GAY, décédé, à Aniane.

Mlle Marguerite PAUL, décédée à Aniane.

Mademoiselle Marguerite PAUL, décédée à Aniane.

Madame Joséphine ESCOLINO, décédée à Gignac.

Monsieur BOURNIOUS, décédé à Aniane.

Madame HUBAC-PLOUHINEC, décédée à Gignac.

Que Notre-Dame du Suc leur obtienne le repos éternel et console les familles en deuil !

Offrandes, Dons et Recommandations

Nous avons reçu du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin 1961 :

*Pour la RÉFECTION du TAPIS : Aniane : Jean Etienne : 10 NF
Argelliers : Reconnaissance, A. : 5 NF ; Intentions et protection
A. : 2 NF ; Brissac : Protection de ma famille : 5 NF ; Famille Metge-
Héran : 5 NF ; Pour que la Ste Vierge me protège toujours, M.R.C. :
10 NF ; Anonyme : 10 NF ; Jean et Marguerite Vézies : 10 NF ;
Anonyme : 25 NF ; Anonyme : 10 NF ; Anonyme : 10 NF ; Dumiot :
10 NF ; Anonyme : 10 NF ; Anonyme : 5 NF ; Famille Nolin : 25 NF ;
Canet : A l'intention d'une défunte : 5 NF ; Cazilhac : Anonyme :*

10 NF ; Yves Lambert : 5 NF ; En souvenir de mes défunts, Rachel Taillefer : 10 NF ; Aline Taillefer : 10 NF ; Famille Coll : 5 NF. *Le Causse-de-la-Selle* : N.-D. du Suc, exaucez-nous ! 5 NF Anonyme : 5 NF ; Anonymes : 5 - 1,50 - 3 NF ; Famille Jean Coulet : 5 NF ; *Claret* : Louis Vedel 8 NF ; *La Cadière* : Roger Viala : 5 NF ; Louis Causse : 10 NF ; *Ganges* : Mlle Rouvière : 25 NF ; Un petit groupe de la Gangeoise : 20 NF ; Directrice fondation Nozeran-Chevas : 5 NF ; Famille Ovize : 10 NF ; N.S. : 50 NF ; *Guzargues*, anonyme : 5 NF ; *Mas-de-Londres* : Famille Salager-Fédière : 3 NF ; *Madières* : Louis Jourdan : 5 NF ; Marthe Clapier : 4 NF ; Anonyme : 10 NF ; *Palavas* : Rose Montelon : 5 NF ; Alice Garric : 5 NF ; *Pompignan* : Vve Lydie Malavielle : 5 NF ; Mme Bringuier : 3 NF ; *Sumène* : Famille Roger Toureille : 10 NF ; Anonyme : 10 NF ; Que N.-D. du Suc nous protège ! 8 NF ; N.R.C. : 10 NF ; En souvenir de défunts : 3 NF ; *St-André-de-Sangonis* : Abbé Gautier : 8 NF ; *St-Bauzille-de-Putois* : Anonyme : 2 NF ; *St-Dizier (H.M.)* Famille Déprêt : 10 NF ; *St-Jean-de-Fos* : Anonyme : 10 NF ; *St-Jean-de-Buèges* : Anonyme : 3 NF ; Famille Coulet : 6 NF ; *St-Gély-du-Fesc* : Anonyme : 10 NF ; *St-Martin-de-Londres* : En souvenir de mes défunts A.J.V. 5 NF ; 2 Anonymes de 5 NF ; *Cambon* : 5 NF ; Romain Gavaudan : 2 NF ; *Le Thor (Vaucluse)* : Mlle Touzel : 8 NF ; *Valflaunès* : Albert Nourrit : 5 NF ; *Le Vigan* : D.M. 40 NF ; G.D. : 10 NF ; *Anonymes divers* : Merci à Notre Mère du Ciel : 5 NF ; *Murles* : A l'intention de mes défunts, Anonyme : 10 NF.

La réfection du tapis est encore loin d'être terminée. Les heureux pèlerins qui ont eu la joie de participer à la fête du 22 mai ont pu déjà admirer une partie du travail effectué, puisqu'une grande partie du tapis recouvrait les dalles du sanctuaire. Après les travaux des vendanges, il sera fait appel aux bonnes volontés de la région pour se remettre à l'ouvrage. C'est dire que M. le Chapelain reçoit encore avec gratitude les dons en espèces pour l'achat du coton et de tous accessoires nécessaires pour mener à bien cette réfection.

* * *

Pour le Ciboire du XXV^e Anniversaire : *Aniane* : Madame Jalras, 10 NF ; objets divers, Mmes Elie Picardy et Daudé ; Mme Cayron : 5 NF ; Mme Azéma : 1 NF ; *Argelliers* : 1 sautoir et montre argent, en souvenir de mes défunts, N. D. Familles Granier, Galzy, Gailhac : 4 NF ; Offrandes diverses : 8 NF ; *Agonès* : 1 écu, débris or et argent, Vve Delpuech ; *Antibes* : H.P. 10 NF ; *Arre* : Marie Frontin : 8,5 NF ; Collier, médaille, boucles d'oreille or ; Protection de ma Famille S. ; *Brissac* : J. Rieusset : 4 NF ; Alliances en or, pièces et divers objets

argent, anonyme ; châton de bague, boucle d'oreille et débris or, anonyme ; 1 louis de 20 frs ; B. Villa : 10 NF ; Anonyme, Famille Nolin : 25 NF ; Protection de ma famille, 5 NF ; 5 écus, anonyme ; montre en or, en souvenir de l'Abbé Crouzet, familles Vairon-Borie ; Débris or et 10 NF Dumiot ; épingle cravate en or, pièce et débris argent, anonyme ; Anonyme : 14 NF ; Anonyme : 50 NF ; 2 pendants d'oreille, Baptiste Salvy ; Anonyme : 30 NF et débris or ; Anonyme : 20 NF ; En reconnaissance et confiance à N.-D. du Suc M.R.C. : 20 NF ; Plaque identité or, 2 écus anonyme ; Epingles cravate et louis d'or, anonyme ; 2 alliances, barette or et montre argent, anonyme ; Anonyme : 20 NF ; Anonyme : 25 NF ; Dominique Poppolo : 20 NF ; *La Cadière* : Viala Roger : 5 NF ; *Le Causse de la Selle* : Giletière argent, anonyme ; Chaîne argent, anonyme ; Bracelet et clavier argent, N.C. Clavier argent, anonyme ; chaîne or, anonyme ; Famille Jean Coulet : 5 NF ; *Cazilhac* : Chaînette et boucle d'oreille or, anonyme ; Pendants d'oreille or anonyme ; 1 louis de 10 f débris d'or et pièces argent, R. Vassas ; bague or, anonyme ; alliance en souvenir d'une défunte, anonyme ; bague et boucle oreille or, bracelet argent : Juliette Sarra ; Chaîne, deux pendants et épingle cravate or, anonyme ; En souvenir de mes défunts, 10 NF Rachel Taillefer ; Boucles oreille or, Marguerite Rauzier ; *Coupiac* : Montre et giletière argent, 20 NF. Désiré é Aldebert ; 2 bagues, boucles oreille et débris or, montre argent : anonyme ; Débris or et montre argent, anonyme ; *Ganges* : 2 écus : Céline Seyriès ; N.S. : 50 NF ; Anonyme : 10 NF ; Débris d'or, J.D. ; Anonyme : 3 NF ; Débris de chaîne : Anonyme ; Mlle Rouvière : 25 NF ; Anonyme : 10 NF ; 12 écus : Mme Joseph Tardieu ; Famille Ovize : 10 NF ; Montre et débris d'or, 5 NF, J.-Claude Ferrier ; Anonyme : 5 NF ; Anonyme : 2 NF ; Mme Parguel : 20 NF ; Débris d'or, 2 bracelets, chaîne et 21 pièces d'argent : M. A. Berger-1 louis de 20 F Gabrielle Bertrand, C. Veziers : 10 NF ; *Mas-de-Londres* : Anonyme : 10 NF ; 2 alliances et une médaille en or, pièces en argent, famille C.S. ; *Montaud* : Garcia : 2 NF ; *Les Matelles* : Anonyme : 5 NF ; Famille Maurel : 2 NF ; *Molière-Cavailhac* : Que N.-D. du Suc veille sur mon artisanat, Perrin Roger : 10 NF ; *Montdardier* : Louis Calvas : 5 NF ; Marthe Boulet : 3 NF ; Famille Lombard : 4 NF ; 2 chaînes d'or, anonyme ; *Mandagout* : Débris d'or, à une intention particulière ; *Mas-de-Coulet* : Boucles oreille anonyme ; *Montpellier* : Mme Lanau-Prieur : 10 NF ; Débris d'or ; Mlle Sicard - Prieur-Durand : 10 NF ; A.A. 5 NF ; Intentions particulières : de Montgolfier : 10 NF ; Crochet, chaîne broche et débris argent, alliance et débris or, Que N.-D. du Suc nous protège, anonyme ; *Montferrier* : 5 NF et débris or, Beyrac ; *Montoulieu* : 2 bagues dont une avec brillant et une alliance, en souvenir de mes défunts, M. B. ; *Madières* : Pièce et montre argent, N.-D. du Suc sait pourquoi ; Emile Valat : 8 NF ; Anonymes : 5 NF ; 5 NF ; 10 NF ; 10 NF : Louis Jourdan : 5 NF ;

Prieur Boudon : 4 NF ; Boucles oreille, bague en or, montre argent en souvenir de nos chers défunts, anonyme ; Boucle oreille or, Marthe Clapier ; *Nîmes* : Boucle oreille platine avec brillant : René Berger ; *N.-D. de Londres* : 1 écu, pièces et débris argent, G. Dusfour ; *Pompignan* : Lydie Malavialle : 5 NF ; Supérieure asile de Mirabel : 50 NF Anonyme : 20 NF ; *Pont d'Hérault* : 3 alliances et débris d'or, en souvenir de mes défunts, pour que N.-D. du Suc nous protège avec nos familles, anonyme ; *Palavas* : Rose Montelon : 5 NF ; *La Roque* : 1 louis de 20 F Georges Martial ; *St-Bauzille-de-Putois* : 3 broches, pendants, chaînette or et divers objets argent : Mlle Cade ; Boucle oreille or, R. Triaire clavier argent, Mme Gay ; Clavier argent, Mme Couren ; 1 louis de 20 f. Gaston Granier ; débris or, anonyme ; chevalière or, Marguerite Malavielle, montre en or, Elise Combet ; Débris or, Vve Aimé Olivier ; 10 NF Que N.-D. du Suc soulage mon mari, Bauzerand ; Bresson-Souche : 5 NF ; Pièces argent, anonyme ; 5 NF, Anonyme ; 4 pièces argent, chaînette et bague, Denis Nolet ; Une grand'mère : 10 NF ; *St-Bresson* : Anonyme : 10 NF ; Frut-Ravier : 4 NF ; 1 louis d'or pour que la Vierge protège ma famille, grands et petits ; *St-Guilhem-le-Désert* : Broche et alliances en or, gilette et montre argent ; *St-Jean-de-Fos* : Mme François Galles : 10 NF ; broche en or, Séverac ; Anonyme : 10 NF ; Bague en or ; 1 bague et débris or, Eva Villaret ; *St-Hippolyte-du-Fort* ; J.R. 5 NF ; alliance, Mme Raymond ; Mlle Salendres : 2 NF ; Anonyme : 5 NF ; *St-Matthieu-de-Trévières* : Sabatier-Brugière : 3 NF ; Anonymes : 10 NF ; 10 NF ; 2,50 NF ; *St-Maurice* : 2 montres or et bracelet enfant, anonyme ; Anonymes : 10 NF ; 4 NF ; 6 NF ; 3 NF ; *St-Martin-de-Londres* : une alliance et boucles oreille or, Que N.-D. du Suc me prenne sous sa protection maternelle, une orpheline ; Recommandation de mes chers défunts et demande de protection : C.V.E.R. : 10 NF ; Broche en or et 5 NF, en souvenir de mes défunts : A.J.V. Anonymes : 10 NF ; 5 NF ; Cambon : 5 NF ; Romain Gavaudan : 2 NF ; Anonymes : 5 NF ; 5 NF ; 6 NF : chaîne et médaillon or ; Or et argent en souvenir de mes défunts, N.N.M.T. ; *St-Martial* : Alliance et 2 boucles oreille, J.D. Salendres ; Bague, chaîne et débris or, Blanche Durand ; Montre argent et boucles oreille or, anonyme ; une alliance, anonyme ; Débris or et argent, Louis Ducros ; *St-André-de-Buèges* : Anonyme : 10 NF ; *St-Jean-de-Cuculles* : Laura Estève : 10 NF ; *St-Jean-de-Buèges* : 2 montres, anonyme ; Marcelle Gourzin : 6 NF ; Anonymes : 5 NF ; 3 NF ; *St-Gély-du-Fesc* : Anonyme : 10 NF ; *Sumène* : Protection de mes enfants et petits enfants, 5 NF ; boucles oreille, croix et broche en or, une suménoise ; Recommandation à N.D. du Suc : montre et débris en argent, chaîne or, Roger Toureille ; 1 louis de 20 et 2 de 10 f, en souvenir de mes chers parents décédés, que N.-D. du Suc nous protège et nous donne la santé ; Une bague en or en souvenir d'une défunte pour que N.-D. du Suc protège nos fa-

milles, enfants et petits enfants ; Chaîne en or, anonyme ; D. 5 NF ; louis de 10 NF en souvenir de nos parents défunts ; Reconnaissance pour grâce obtenue : 2 NF ; montre argent, anonyme ; bague en or pour la protection de ma famille ; 2 bagues or, 2 écus et pièces argent ; Mme Georges Ferrier : 20 NF ; Famille Fernand Causse : 50 NF ; Léonie Itier : 3 NF ; Pour la guérison de mon fils : 10 NF ; Alliance en or ; Fougairolles ; *Le Vigan* : Jean-Louis et Anne-Marie Bonhomme : 10 NF ; chaîne en or, pour la protection d'un jeune homme, son brevet et son avenir ; 4 boucles oreille, médaille or, Ste Thérèse ; *Valflaunès* : Cabane Antonin : 3 NF ; Marcel Baumel : 5 NF ; *Valle-raugue* : montre homme et bague or, Que N.-D. du Suc nous protège, nous donne santé et travail et réussite examen, anonyme ; *Vauvert* : 1 louis de 10 F ; 1 alliance or et pièces argent, Chanoine Domergue ; *Teyran* : 1 écu, clavier et divers objets argent en souvenir de mes défunts, Vve Gasc ; *Divers* : Recommandation de la malade Héloïse Vivens : 10 NF ; Anonymes : 3 NF ; 1,50 NF ; 5 NF ; 6 NF ; 2 NF ; 5 NF ; 2 NF ; 8 NF ; Une alliance en souvenir du Chanoine Poitevin ; En reconnaissance pour une grâce obtenue, considérée comme un miracle : 59 NF.

M. le Chapelain reçoit encore avec reconnaissance les DONS en espèces pour couvrir les frais nécessités par la confection du ciboire ainsi que les DÉBRIS D'OR ou D'ARGENT qui serviront à la remise à neuf des DIADÈMES offerts à la VIERGE du SUC, il y a vingt-six ans et qui demandaient une RÉPARATION importante. Il faut, en particulier, replacer UNE ÉTOILE en brillants et diamants et diverses pierreries et perles fines qui ont été perdues, lorsque les diadèmes ont été cachés en terre à l'époque troublée de l'occupation allemande. Ces diadèmes sont actuellement chez un orfèvre de Lyon pour cette remise à neuf.

Recommandations diverses

Argelliers : Reconnaissance et protection M.G. : 10 NF ; *Aniane* : Etrennes, par Mme Claparède : 10 NF ; Pour le défunt Henry Guy et protection de sa famille : 5 NF ; Pour la défunte Hubac-Plouhinec : 2 NF ; Protection de Roland Michel, soldat en Algérie : 1 NF ; *Assas* : Recommandation Bernard Boissier : 1 NF ; *Arre* : Lydie Agussol : 2 NF ; Anonymes : 10 NF ; 10 NF ; Recommandation réussite à deux examens : 10 NF ; Reconnaissance à N.-D. du Suc M.B. 10 NF ; Pour une heureuse naissance, 2 NF ; Que la Vierge

protège mon petit garçon : 10 NF ; *Aveze* : Recommandation de mes enfants, Mme Lapierre : 2 NF ; *Béziers* : Pour la santé de ma fille, E.R. : 5 NF ; Mme Ganjals : 3 NF ; *Brissac* : Mme Esbrat voue à N.-D. du Suc, son arrière-petit fils, Michel : 10 NF ; Pour les besoins de l'église : 10 NF ; Recommandation de Gabriel Prieur, soldat en Algérie : 5 NF ; Une nappe d'autel et un corporal, en reconnaissance et confiance à N.-D. du Suc, toujours ! Marie-Rose Cariben ; *Cazilhac* : Reconnaissance à N.-D. du Suc, D.V. 5 NF ; Pour Christian, soldat en Algérie : 1 NF ; Pour que la Vierge me ramène mon fils Léo : 10 NF ; Remerciement pour la conservation de ma vue, R. Vassas : 5 NF ; Merci à N.-D. du Suc, anonyme : 10 NF ; Protection famille Joseph Doumergue : 2 NF ; Recommandation d'un malade, Monteil : 8 NF ; Protection familles Gourdy-Géliquot : 10 NF ; Anonyme : 10 NF ; *Claret* : Rambier : 8 NF ; *Le Causse-de-la-Selle* : Célines Gausserand : 5 NF ; Protection de ma famille, Jean Coulet : 5 NF ; Protection de la famille Rodier et de ses malades : 10 NF ; Protection de mes cinq enfants, Auguste Baljou : 2 NF ; Protection famille Gausserand : 3 NF ; Famille François Salvi : 2 NF ; Famille Coulet : 10 NF ; Félix Allary : 10 NF ; Anonyme : 10 NF ; En l'honneur du Curé d'Ars : 10 NF ; Pour les défunts Justin et Émile Clavel : 10 NF ; Anonyme : 30 NF ; Jean Cammal : 5 NF ; Pour la chapelle, N.A. 10 NF ; Anonyme : 5 NF ; Recommandation de B.B. soldat en Algérie : 5 NF ; *Clermont-Ferrand* : Protection de Jacques Audet, soldat en Algérie : 2 NF ; *Chambéry* : Pour les besoins de la basilique, P. Klein : 10 NF ; *Ganges* : Pour le sanctuaire, Mlle L. : 5 NF ; Que N.-D. du Suc me garde mes deux enfants : 2 NF ; Recommandation de tous les miens, enfants et petits enfants : 5 NF ; Recommandation de mes petits enfants : 20 NF ; Lucien Lavesques ; Recommandation d'enfants, anonyme : 10 NF ; Protection de ma famille : 10 NF ; Pour les formeurs de la teinturerie Lavesque-Langlois : 4 NF ; En reconnaissance : 5 NF ; *Gignac* : En souvenir de Joséphine Escolino, décédée : 3 NF ; *Lauret* : Remerciement à N.-D. du Suc pour protection soldat en Algérie et heureuse naissance : 20 NF ; *Lunel* : Pèlerinage des jeunes filles du canton : 20 NF ; Une future maman se recommande à N.-D. du Suc H.B. 8 NF ; *Madières* : Une grand'mère met ses quatre petits enfants sous la protection de N.-D. du Suc : 5 NF ; *Mas de Londres* : Reconnaissance : 3 NF ; *Clauzel* : 1 NF ; *Montferrier* : Mme Tastevin : 1 NF ; *Montpellier* : Pour une lampe : 20 NF ; En reconnaissance : Jean Argelliers : 10 NF ; Merci à N.-D. du Suc pour la protection dans un grave accident, G.C. : 10 NF ; Que notre-Dame du Suc protège ma famille H.B. : 10 NF ; M. Sicard : 3 NF ; Une guérison et la paix, Plan des Quatre-Seigneurs : 10 NF ; Cayla : 10 NF ; Protection famille, Boscus : 2 NF ; Famille Lacan : 5 NF ; N.-D. du Suc sait pourquoi : 5 NF ; Religieuse du Carré du Roi : 8 NF ; *Molière-Cavailhac* : M. le Curé : 5 NF ; *Montarnaud* : Pour les examens de

mes enfants : 5 NF ; *Montaud* : Hugues Diet se recommande à N.-D. du Suc : 5 NF ; Charles Bergeon se recommande à N.-D. du Suc : 5 NF ; Le soldat Marcel Garcia se recommande à N.-D. du Suc : 3 NF ; *Madières* : Recommandation du soldat Peyrière : 5 NF ; Famille Peyrière : 3 NF ; *Murviel-les-Montp.* : Anonyme : 5 NF ; *Montpeyroux* : Famille Valdebouze-Pioch : 4 NF ; *Les Matelles* : Abbé Delmas : 10 NF ; Protection de la famille Dusfour : 2 NF ; Famille Agussol : 2 NF ; *Olargues* : Hommage à N.-D. du Suc, Chanoine Baccou : 3 NF ; *Pompignan* : Un petit séminariste et sa famille : 2 NF ; En reconnaissance pour le retour d'Algérie de mes enfants Gérard et Louis Montet : 10 NF ; *Pennautier* : Pour le cher sanctuaire du Suc, Général Guizard : 100 NF ; *Sumène* : santé de mon père et logement, anonyme : 3 NF ; Pour N.-D. du Suffrage : Baldy : 10 NF ; Intentions futur prêtre et foyer : 6 NF ; Une grand'mère recommande ses petits enfants et son fils Claude, soldat en Algérie : 5 NF ; En reconnaissance, D. 5 NF ; Reconnaissance pour réussite à examen, anonyme : 2,50 NF ; Protection d'un soldat en Algérie, G.C. 2,50 NF. Recommandation soldat en Algérie, petit malade et plusieurs examens : 8 NF ; Pèlerinage de Sumène : 50 NF ; Protection, anonyme : 2 NF ; Protection du soldat Jean-Pierre : 3 NF ; Merci anonyme : 5 NF ; Guérison de mon fils, soldat en Algérie et protection famille : 5 NF ; Recommandation des soldats Fabrégas et Norbert Bresson : 5 NF ; Famille Triaire : 4 NF ; Protection de mes enfants : 5 NF ; Défunt Henri, Jonjon : 1 NF ; Recommandation du soldat Accariès : 3 NF ; Défunts Célestins et Léonie Itier : 4 NF ; Protection de mon fils J., soldat : 4 NF ; Reconnaissance et recommandation anonyme : 5 NF ; Pour le sanctuaire : 4 NF ; Défunt Clément Chaze : 2,50 NF ; Offrande, Pierre Jeanjean : 10 NF ; *St-André-de-Buèges* : Anonyme : 5 NF ; Remerciements à N.-D. du Suc : 5 NF ; *St-Bauzille-de-Putois* : Défunte Marie Tricou : 2 NF ; En reconnaissance : H. Barral : 2 NF ; Reconnaissance et demande protection : G. Esparcel : 8 NF ; *St-Jean-de-Fos* : Protection de ma famille et de mon fils séminariste, Mme Albe ; Recommandation pour opération : 4 NF ; Protection de Mario et Marie-José Dupey : 4 NF ; Anonyme : 10 NF ; *St-Bresson* : Protection de ma famille : 13 NF ; *St-Jean-de-Cuculles* : Pour la chapelle : 5 NF ; Recommandation de ma famille, Laura Estève : 5 NF ; *St-Gély-du-Fesc* : Offrande, Paul Marlas : 10 NF ; Protection de quatre petits enfants : 5 NF ; En souvenir de mes défunts, Vve Melin : 10 NF ; *St-Hippolyte-du-Fort* : N.-D. du Suc sait pourquoi et qu'elle me garde mon fils en Algérie : J.R. 5 NF ; *St-Martial* : Intentions personnelles confiées à N.-D. du Suc : 10 NF ; Recommandation première communion de J.-Paul ; *St-Jean-de-Buèges* : En remerciement, Mlle Milhaud ; Pour la famille Périch, en particulier pour Maurice et Roland : 10 NF ; Reconnaissance, Bonniol : 5 NF ; *St-Martin-de-L.* : Reconnaissance, N.N.T.M. : 12 NF ; *St-*

Maurcie : Famille Boulet : 2 NF ; Protection d'un prêtre : 2 NF ; Remerciement pour le retour d'un soldat : 1 NF ; Protection d'une famille : 5 NF ; *Teyran* : Remerciements pour petites filles, Eva S. Leger : 8 NF ; Protection de mon fils en Algérie, Dumas-Bedos : 3 NF ; Recommandation d'un malade ; Raymond Oziol : 3 NF ; *Trévières* : Offrande, Rossard-Chambon : 8 NF ; Souvenir de mes défunts : 5 NF ; Protection de mon fils qui part au régiment : 5 NF ; *Le Vigan* : Remerciements, Fesquet Abric : 8 NF ; Merci à N.-D. du Suc pour Marie-José, M.F. 6 NF ; *Valleraugue* : Pour le succès d'un examen : 10 NF ; *Divers* : Recommandation pour l'examen de Christian : 5 NF ; Pour un jeune qui passe un examen : 3 NF ; Pour la chapelle : 10 NF ; Pour l'avenir de mes enfants : 4 NF ; Marcelle Pech : 5 NF ; Reconnaissance : 5 NF ; En reconnaissance : 3 NF ; Protection d'un soldat en Algérie : 10 NF ; Remerciement : 10 NF ; Une lampe, André Viala : 5 NF.

Enfants voués

Ont été voués à N.-D. du Suc et font partie — à perpétuité — de la Confrérie du Cœur Immaculé de Marie, érigée en la basilique du Suc :

Inscrits du 15 décembre 1960 au 1^{er} juin 1961 :

Aniane : Pascal Durand, 2 NF ; Jean-Claude Roux, 2 NF ; Max Michel, 5 NF ; Michel Fresquet : 2 NF ; *Argelliers* : Florence Scaglia : 2 NF ; *Alès* : Alain Barthe : 5 NF ; *Avèze* : Didier Guy : 3 NF ; Sylvie, Erick, Philippe, Joële Doulier : 6 NF ; Bruno Bouvier, Catherine, Guy, Carabasse ; Jocelyne Bourgade : 1 NF ; Max Maillot : 5 NF ; Gérard et Serge Baumel : 6 NF ; *Assas* : Agnès Gély : 5 NF ; *Avignon* : Isabelle Montet : 5 NF ; *Arre* : Marie-Claude Fronteil : 5 NF ; Myriam, Luce, Jacques Martin : 3 NF ; Claude Brunel : 2 NF ; *Brissac* : Martine Torrès : 2 NF ; Régine Foppolo : 5 NF ; Jean-Luc Barnier : 5 NF ; Béatrice Michel : 5 NF ; Daniel, Henriette et J.-Marie Baldeyrou, Rolande, Catherine et Celse Serre, Bernard Causse : 10 NF ; *Bès* : J.-Louis Hérisson : 10 NF ; J.-René Laporte : 1,50 NF ; *Le Causse-de-la-Selle* : Marie-Christine et Régine Dusfour, Jean-Pierre, Marie-Hélène, Guy et André Lalègue : 6 NF ; Françoise Lalègue, Olivier Fontagneu : 4 NF ; *Chateau-Arnoux* : Bruno Lachaux : 5 NF ; *Claret* : Jean-Luc Rambier : 8 NF ; Hélène Jullian : 5 NF ; Marie-Yvonne : 1,50 NF ; *Cazilhac* : Bruno Cazalet : 3 NF ; Guy Brunel : 1 NF ; Rose-Marie et Guy Brunel : 2 NF ; *Générac* : Marie-José Jérôme : 2 NF ; *Entraigues-Sorgues* : Gilles et Guilhem Carrié : 5 NF ; *Ganges* : Gérard Brouat, Edwige Segondy : 2 NF ; Monique Rouvière : 1 NF ; Didier et Christine Bonhoure : 10 NF ; Roxane, Thierry, Patricia Olivier : 15 NF ; Pascal Bresson : 2 NF ;

Vincent Mateu : 5 NF ; *Le Caylar* : Vincent Marcel : 5 NF ; *Lauret* : Myriam Villevieille : 5 NF ; *Laroque* : Christine et Catherine Martial : 5 NF ; *Les Matelles* : Nadine Sade : 2 NF ; *Montaud* : Raymond Garcia : 3 NF ; *Montpellier* : Bruno Roussel : 3 NF ; Blandine Serre : 5 NF ; François et Hélène Jugla : 4 NF ; J.-Marie, Marie-Thérèse et Marthe Rambier : 10 NF ; J.-Marie, Régine, Serge et Brigitte Béchard, J.-Louis, Michel, Marie-Françoise, Dominique et Bernard Guillaume, Jeanne, Marie et Max Coulet : 5 NF ; Antoine et Christian Ottavi : 2 NF ; Mireille Géliard : 1 NF ; J.-Pierre et Martine Gotti : 1 NF ; Jean-Claude, Geneviève et Joël Cortigo : 3 NF ; *Montpeyroux* : Sabine Bonnet : 5 NF ; *Laroque* : Gérald et Edwige Segondy : 5 NF ; *Puéchabon* : Agnès Gailhac : 1 NF ; *St-Jean-de-B.* : Roland Milhaud : 2 NF ; *Pommiers* : Annie Lacas : 2 NF ; *St-Bauzille-de-P.* : Elisabeth Thérond : 5 NF ; Béatrice Causse : 3 NF ; *St-Martial* : Eric Causse : 2 NF ; Régine Vivens : 2 NF ; Hélène Fabre : 2 NF ; *St-Martin-de-Valgalle* : Claude Testra : 2 NF ; *St-Mathieu-de-Tr.* : Guy Combette : 4 NF ; *St-Georges-d'Orques* : Emile, M.-José, Jésus, Jacques, François, Xavier Fernandez : 5 NF ; *St-Martin-de-Londres* : Véronique Gelly : 5 NF ; *Sumène* : Frédy Fournier : 5 NF ; Christine Castanier : 4 NF ; Chantal, Claude, Robert et Régis Etienne : 2 NF ; Martine et Michelle Barral : 3 NF ; Michèle, Martine, Christiane Assel : 2 NF ; Jacqueline Cournet : 3 NF ; Yvan Durand : 5 NF ; Ghislaine et Didier Chaze : 5 NF ; Philippe Grimaud : 5 NF ; Christophe Zapata : 5 NF ; Richard Biron : 5 NF ; Alain Droc : 5 NF ; Daniel Léonard : 6 NF ; *Sète* : Chantal et Léopold Paya : 4 NF ; *Le Vigan* : Monique, Michel, Jacques, Christian Granier : 2 NF ; *Villeveyrac* : Guy Jeanjean : 3 NF ; *Murles* : J.-Claude Guigou : 5 NF.

Que Notre-Dame du Suc protège ces enfants qui lui sont consacrés et les fasse croître en santé, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes !

AVIS IMPORTANT

Toute recommandation, inscription d'enfants, etc., même non accompagnée d'offrande sera scrupuleusement mentionnée sur le LIVRE D'OR et sur le REGISTRE de la CONFRÉRIE de N.-D. du SUC déposés aux pieds de la STATUE MIRACULEUSE, mais, à cause de la CHERTÉ toujours croissante de l'IMPRIMERIE, ne seront mentionnés sur l'*Echo de Notre-Dame du Suc* que les DONS et OFFRANDES égaux ou supérieurs à 5 NF, à partir du prochain numéro.



Imprimatur : Montepessulano, die 21 Junii 1961.

François Poursines, v. g.

4° Indulgence de la Portioncule qui peut être gagnée *toties quoties* à chaque visite faite à la Basilique N.-D. du Suc, le 2 août ou le dimanche suivant, à condition de réciter à chaque visite six *Pater*, *Ave* et *Gloria* aux intentions du Souverain Pontife. (Indulgence accordée pour sept ans par la Sacrée Pénitencerie Apostolique, le 17 décembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul.)

b) INDULGENCES PARTIELLES :

Une Indulgence de 100 jours est accordée *toties quoties* à tout fidèle qui récitera, devant la Vierge Couronnée N.-D. du Suc : 3 *Ave* et 3 fois l'invocation « Notre-Dame du Suc, priez pour nous » aux intentions du Souverain Pontife et pour la liberté de l'Eglise (Mgr Jean Duperray, évêque de Montpellier, 14 novembre 1953, à la demande de M. le chanoine Bascoul).

PRIVILÈGES ACCORDÉS AUX PRÊTRES PÈLERINS

I. — MESSE VOTIVE DE LA T.-S. VIERGE :

En vertu d'un Indult de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 11 décembre 1953, et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, tout prêtre, en pèlerinage à N.-D. du Suc peut célébrer dans la Basilique, la messe votive de la T.-S. Vierge, conforme au temps liturgique et en se référant aux rubriques générales. Sont exceptés : les jours de fêtes de 1^{re} ou 2^e classe, les dimanches, les fêtes, octaves ou vigiles privilégiées, les vigiles, fêtes ou octaves d'une fête particulière de la Sainte Vierge et tous les jours de Carême (Indult n° 92-953, valable pour cinq ans).

II. — POUVOIR D'ENTENDRE LES CONFESSIONS :

Par ordonnance de Monseigneur Jean Duperray, évêque de Montpellier et sur la demande de M. le chanoine Bascoul, Monseigneur l'Evêque accorde aux prêtres pèlerins les pouvoirs d'entendre les confessions de tous les pèlerins sur le territoire de N.-D. du Suc avec les mêmes facultés dont ils jouissent dans leur diocèse. Tout prêtre qui désirera user de ce pouvoir devra en avertir M. le Chapelain et inscrire son nom et son adresse sur le registre qui lui sera présenté à cet effet.

Par ailleurs, M. le Chapelain pourra demander aux prêtres présents la contribution de leur ministère, soit pour les cérémonies, soit pour la distribution de la Sainte Communion, soit pour l'administration du sacrement de Pénitence les jours de grande affluence et suivant les besoins du pèlerinage. (Ordonnance de Mgr Jean Duperray, év. de Montpellier, 8 décembre 1953.)

QUELQUES AVIS CONCERNANT LA BASILIQUE ET LE PÈLERINAGE

I. — La Confrérie N.-D. du Suc, affiliée à l'Archiconfrérie du Saint et Immaculé Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs, érigée en la Basilique N.-D. des Victoires à Paris, sous le n° 5.753 en date du 19 janvier 1846, jouit de tous les privilèges et indulgences attachés à cette Archiconfrérie. On peut se faire inscrire par correspondance. Droit d'inscription et de bulletin d'affiliation 0, NF. 25

Les enfants voués font partie de l'Archiconfrérie.

II. — La Basilique possède une chapelle de N.-D. du Suffrage où sont recommandés les défunts. Un pèlerinage spécial, fixé au 3^e samedi d'octobre, est réservé à la prière pour les Morts.

III. — L'Écho de N.-D. du Suc, bulletin trimestriel, est le trait d'union de tous les amis et pèlerins de Notre-Dame du Suc. Il donne des nouvelles du Sanctuaire et du Pèlerinage (abonnement annuel : 2 NF).

IV. — M. le Chapelain étant chargé d'un double service paroissial, prière de l'avertir, au moins dix jours à l'avance, pour l'organisation de journées ou pèlerinages. Il est toujours prudent de passer au presbytère de Brissac pour demander la clef de la Basilique en dehors des jours de pèlerinage, surtout si quelque prêtre veut y célébrer la sainte Messe.

V. — Les dépenses d'aménagement et d'embellissement étant considérables, prière de réserver vos achats de cierges, objets de piété, souvenirs... pour le Magasin de la Basilique qui est le seul à vendre au profit du pèlerinage... Merci !

VI. — Adressez toute correspondance concernant le pèlerinage à M. le chanoine Noël Bascoul, à Brissac (Hérault). — Pour les envois de fonds, utilisez de préférence le C.C.P. Noël Bascoul à Brissac, N° 191-14 Montpellier, en indiquant sur le talon l'affectation désirée (Messe, offrande, Confrérie, Echo, etc...).

Imprimatur : Montepessulano, die 21 Junii 1961.

François Poursines, v. g.



Diadèmes offerts à Notre-Dame du Suc
par les pèlerins de l'Hérault et du Gard
à l'occasion du Couronnement de la Reine des Cévennes
le 10 Juin 1935.

IMPRIMERIE DE LA CHARITÉ - MONTPELLIER

Le gérant : E. Eschbach — Dépôt légal 1961, 2^e trimestre, N° 448